# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen Séance du 02 décembre 2024 à 20 h en la Mairie de Rittershoffen

<u>Présents</u>: Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint*, Klein Sébastien *Adjoint*. Schmidt Christine, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Rohrbacher Patrick, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice, Wohlhuter Olivier.

**Excusés**: Buhler Florine, Diho Catherine, Sattler Annick, Andler Mathieu.

Secrétaire : Hoffmann Thierry ...

Le compte-rendu comporte : 2 pages.

La réunion démarre à 20 h et se termine à 21 h 20.

1. Validation du compte rendu de la séance du 28 octobre 2024.

VALIDATION à l'unanimité du compte-rendu.

2. Bibliothèque : signature d'une nouvelle convention de partenariat entre la CeA et la Commune de Rittershoffen.

Dans le cadre de l'accompagnement des bibliothèques sur son territoire, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) souhaite réaffirmer son partenariat et signer une nouvelle convention avec les communes partenaires. Le Conseil souhaite poursuivre ce partenariat.

# 3. Fixation du prix du bois d'affouage en 2025

Suite à l'augmentation de 2€ du tarif pour le façonnage du bois d'affouage par notre prestataire, le conseil municipal décide de fixer le prix du stère à 53€ en 2025.

VOTE à l'unanimité.

4. Demande de subvention de la classe du CM1-2 pour une classe musicale à La Hoube Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de 10€ par jour(5) et par enfant (20), soit : 1 000€.

VOTE à l'unanimité.

5. Eclairage public dont la demande d'un éclairage au 137A, rue des Romains

Après étude des différents devis relatifs aux emplacements dépourvus d'éclairage public, le Conseil se penche sur le cas du chemin menant de la rue des Romains vers la rue Nordwind. Afin de sécuriser cet endroit, la commune va faire procéder à la mise en place d'un éclairage en branchement aérien.

VOTE: 8 voix pour et 3 abstentions.

### 6. Tarifs de location 2025 de la salle des fêtes

Le conseil municipal décide le maintien des tarifs en vigueur en 2024 pour l'année 2025. VOTE à l'unanimité.

### 7. Périscolaire : cession du terrain à la COCOM

Afin que la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt puisse construire un périscolaire dans la cour de l'école de Rittershoffen, le Conseil Municipale valide la cession du terrain à l'euro symbolique. Le terrain sera distrait de la parcelle cadastrée (section 8 N°002) et ne comprendra que le seul bâtiment.

VOTE à l'unanimité.

# 8. Point sur la commémoration du 80ième anniversaire de la bataille de Hatten-Rittershoffen et de la libération de nos deux villages

Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du programme en vue des festivités ; des réunions avec le comité d'organisation se tiennent régulièrement. Le programme du 30 mars 2025 paraitra dans le Ritternouvelles de ce mois de décembre.

# 9. Rénovation de l'école maternelle : avancée du chantier

Le chantier ne connait plus de contretemps et avance désormais conformément au planning.

### 10. Divers

- La 4<sup>ième</sup> compagnie avait lancé un concours de poésie pour les élèves du CM1-2 à l'occasion du 11 Novembre. Vendredi dernier les militaires ont procédé à la remise des récompenses.
- 7 nouveaux décors de Noel ont été mis en place, 4 aux entrées du village et 3 dans la zone centrale du village en remplacement des 3 éléments défectueux.